

Synthèse épidémiologique du Sars-Cov-2 en Deux-Sèvres - Édition du 19 avril 2021

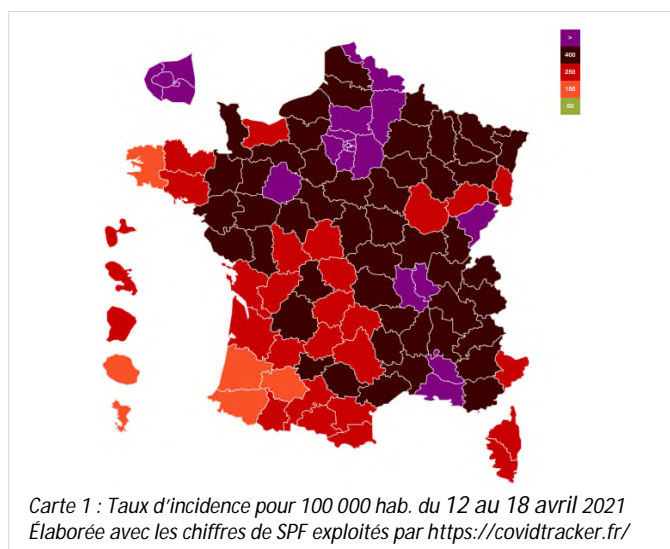
Chiffres et éléments clés de la semaine en Deux-Sèvres (S15 du 12 au 18 avril 2021)

Après un pic de circulation virale début avril, le taux d'incidence retrouve une valeur de mi-mars. Ainsi, il est constaté une baisse de -28% de cas positifs en une semaine dans le département. Toutefois, les hospitalisations augmentent, la réanimation au CH Niort a été portée à 21 lits et elle est saturée, les centres hospitaliers et la polyclinique Inkermann doivent procéder à des déprogrammations d'activité. Quelques transferts hors départementaux ont eu lieu.

- Le taux d'incidence s'établit à **234,6 cas pour 100 000 habitants**. Ce taux est de 165,8 pour les + de 65 ans. En région, les taux d'incidence des départements sont entre 129 et 344 cas pour 100 000 habitants. **Les Deux-Sèvres est le 2^{ème} département néo-aquitain en termes de circulation virale.**
- **879 nouveaux cas détectés, soit une baisse de -27,7%**. La circulation virale est la plus faible en mellois, la plus élevée en Gâtine. En Deux-Sèvres, une baisse de -14% des tests effectués (RT-PCR ou antigéniques).
- **Un taux de positivité de 8,2 % en semaine 15** (7,3 en S14). C'est le 4^{ème} taux le plus élevé en région.
- **Le variant anglais est majoritaire**. Il représente 76% des personnes positives aux tests RT-PCR en Deux-Sèvres (87% en Nouvelle-Aquitaine). **Pour ce qui concerne les deux autres variants brésilien et sud-africain, le taux de présence est de 4,5% en Deux-Sèvres** (3,3% en Nouvelle-Aquitaine).
- Fin de semaine 15, **88 hospitalisations Covid-19 étaient en cours** (+10 en une semaine) dont 16 en réanimations et en soins continus. Depuis le 1^{er} octobre, 1 096 entrées en séjour d'hospitalisation pour Covid-19 ont eu lieu.
- **2 nouveaux décès** sont à déplorer (4 en S14 ; 4 en S13 ; 8 en S12 ; 5 en S11 ; 4 en S10), aucun en EHPAD. 444 décès depuis le 1^{er} septembre. **469 décès de la CoVid-19 depuis le début de l'épidémie.**
- **13 EHPAD sont touchés par la Covid-19 actuellement**. Cinq sont en situation de cluster avec au moins 4 cas positifs parmi les résidents et les salariés. **12 établissements accueillant des personnes avec handicap sont aussi concernés.**

Tableau 1 : Nombre de cas par territoire

Territoire de Contrat Local de Santé	Nombre de cas positifs	Taux incidence	Taux incidence S-1
CAN	215	178,0	240,9
dont Niort	106	179,6	167,8
Haut-Val-de-Sèvre	84	278,1	546,3
Mellois en Poitou	80	166,1	157,8
Gâtine	229	346,1	362,7
Thouarsais	79	219,8	400,6
Bocage bressuirais	192	261,4	408,4
Total Deux-Sèvres	879	234,6	324,5
dont les plus de 65 ans	141	165,8	215,2



Vaccinations

En Deux-Sèvres, le nombre de vaccinations est de **104 782 injections** depuis début janvier. **48,4 % des rendez-vous ont été pris par téléphone**. **21,8% des deux-sévriens ont reçu la première injection et 6,4% ont reçu les deux injections (20,0% et 7,5% en région).**

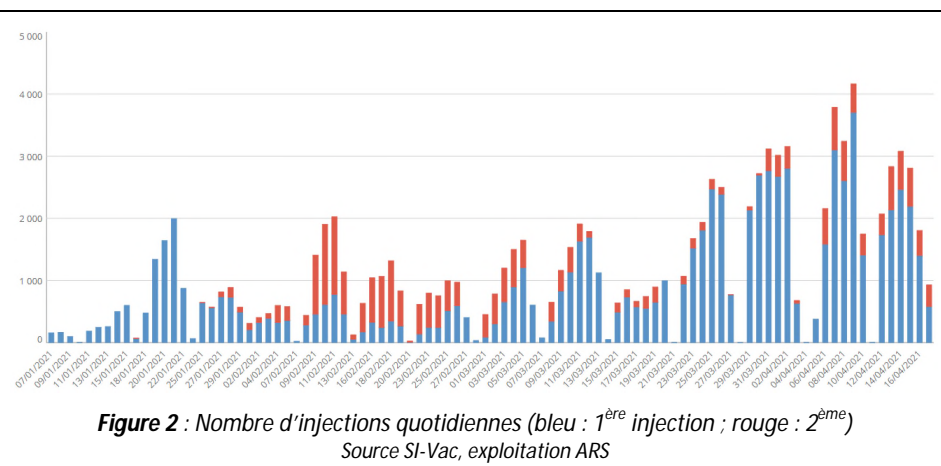
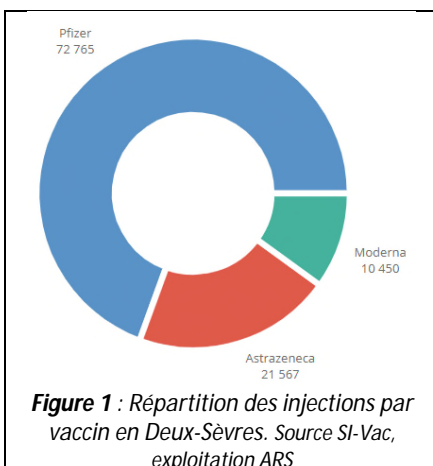
Plus de 43 000 personnes ont plus de 75 ans en Deux-Sèvres.
Plus de 85 000 ont plus de 65 ans.

Des équipes mobiles de vaccinations sont déployées pour aller au-devant des personnes, isolées et prioritaires à la vaccination, n'ayant pas de possibilité de mobilité.

Durant le mois d'avril, des opérations spécifiques sont en cours afin que les professionnels de la santé soient très majoritairement vaccinés.

Tableau 2 : Nombre de personnes ayant été vaccinées en Deux-Sèvres

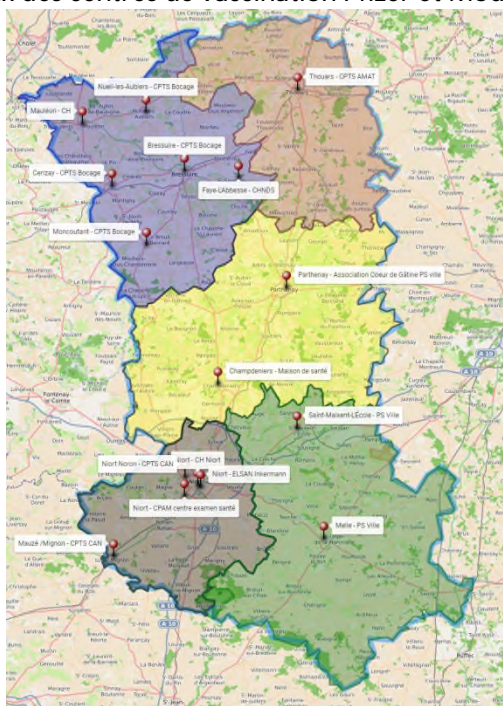
	du 04 janv. au 18 avril
Au moins une dose	81 121
Les deux doses	23 747



NB : des injections peuvent être faites à des extra départementaux, ou bien des deux-sévriens être vaccinés dans d'autres départements, d'où un écart mineur avec les taux de couverture de la population deux-sévrienne du tableau 2.

Informations

Lieux des centres de vaccination Pfizer et Moderna



<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/vivre-avec-la-covid-19-informations-grand-public>

Prévention
Les bons réflexes pour protéger les autres

CORONAVIRUS, COMMENT RÉAGIR ?

DES SYMPTÔMES ?
Faites-vous un test rapide si vous présentez des symptômes.

PERSONNE CONTACT ?
Si vous avez été en contact avec une personne malade, isolez-vous et faites un test.

UN DOUTE ?
Faites-vous un test rapide si vous présentez des symptômes.

ET SI JE SUIS POSITIF ?
Restez isolé et contactez votre médecin.

www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

(à partir de 18 ans)

Mon âge	Ma situation	AstraZeneca ou Janssen**	Pfizer-BioNTech ou Moderna
0 à 17 ans		Je ne suis pas concerné	
18 à 49 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé →	Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* →		✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
50 à 54 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé →	Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19* →		✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* →		✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
55 à 59 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé →	✓ Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou en pharmacie ou en cabinet infirmier	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19* →	✓ Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie ou en cabinet infirmier	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* →	✓ Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie ou en cabinet infirmier	✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
Plus de 60 ans	Je suis en établissement pour personnes âgées →	✓ Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou au sein de mon établissement ou en pharmacie ou en cabinet infirmier	✓ Au sein de mon établissement
	Je vis à domicile (ou dans une autre structure) →	✓ Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie ou en cabinet infirmier	✓ En centre de vaccination***

N.B. :

- Les femmes enceintes à partir du 2^{ème} trimestre de grossesse peuvent se faire vacciner en centre de vaccination.
- Les personnes en situation de handicap hébergées en maisons d'accueil spécialisées (MAS) et foyers d'accueil médicalisés (FAM) sont éligibles à la vaccination quel que soit leur âge. Les personnes de moins de 55 ans doivent être vaccinées avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna ; celles de plus de 55 ans peuvent être vaccinées avec les quatre vaccins disponibles.
- Les résidents de 60 ans et plus dans les foyers de travailleurs migrants peuvent se faire vacciner au sein de leur foyer.

** Le vaccin Janssen sera disponible en ville (médecins, pharmaciens et infirmiers) à partir du 22 avril 2021.

*** Ouverture à la vaccination pour les personnes de plus de 60 ans à partir du 16 avril 2021.

version : lundi 12 avril 2021

